



L'aménagement du bassin versant du Vistre

au cours du temps ...



Des origines au XIX^{ème} siècle



La Tour Carbonnière.
Cliché SMBVV

Anciennement, l'étang de l'Or constituait l'exutoire du Vistre. Aux XII-XIII^{ème} siècles, les marais sont asséchés pour étendre les terres agricoles, des canaux sont créés pour le commerce et offrent un débouché à la mer (canal de la Radelle et Grande Roubine). Le commerce du sel et des céréales, régulé par deux tours de péage, est florissant sur le Vistre entre Aigues Mortes et Le Cailar. Au XVII^{ème} siècle, l'assèchement rendant la navigation difficile, de nouveaux canaux sont aménagés (canal du Vistre et canal de Beaucaire). Après la Révolution, la navigation disparaît sur le Vistre. De nombreux ouvrages de gestion des niveaux d'eau sont installés sur les rivières du bassin versant pour irriguer les terres, assortis de règlements d'eau, tandis qu'une quarantaine de moulins battent leur pleine activité.

Depuis le XIX^{ème} siècle, routes, voies ferrées et canaux cloisonnent le bassin versant

Ouvrages longitudinaux (5 à 6 voies sur une largeur moyenne de 4 km) et transversaux cloisonnent la plaine du Vistre. Lors des crues, ces casiers hydrauliques ralentissent les écoulements mais aggravent localement les conséquences des inondations : submersion de voiries secondaires et de bas quartiers...



Pont du chemin de fer de Nîmes
à Aigues-Mortes sur le Vistre.
Cliché SMBVV

Les grands aménagements du bassin versant depuis 1945

La croissance démographique sans précédent entraîne l'explosion spatiale des zones urbanisées notamment en zone inondable. Les endiguements contre les inondations empêchent aussi l'évacuation des eaux de ruissellement des coteaux. Le lessivage des voiries, les rejets d'eaux usées non traitées chargent les rivières de matières polluantes importantes.



Le Vistre à Caissargues.
Cliché SMBVV

L'agriculture s'étend sur des terres humides ou incultes avec la création d'un réseau dense de fossés. Le développement de l'irrigation par BRL permet la mise en culture des pentes caillouteuses des Costières, génératrices de ruissellements, tandis que la polyculture revient dans la plaine inondable. Le remembrement, la mécanisation et les méthodes de cultures intensives augmentent les ruissellements et les apports polluants.

Les cours d'eau sont recalibrés et linéarisés afin d'évacuer rapidement les crues et protéger les terres contre les inondations. Les bras annexes sont abandonnés. Les berges sont déboisées et endiguées. Ces ouvrages favorisent l'implantation de populations en situation vulnérable.

Un constat préoccupant

L'imperméabilisation des sols et le drainage des fossés conduisent l'eau très rapidement jusqu'aux rivières recalibrées. La propagation de l'eau vers l'aval est accélérée et les crues sont amplifiées.



Crue du Rhône 03/02/09
Le Cailar. Cliché SMBVV

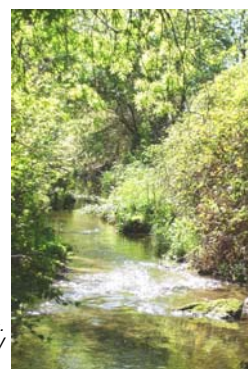
Lors d'évènements majeurs, la rivière retrouve sa dynamique, elle reprend ses anciens bras situés dans les points bas topographiques, causant alors des ruptures de digues. Le ressuyage est plus long car ces digues empêchent aussi le retour des eaux vers le cours d'eau. Par ailleurs, les rivières privées de leur milieu écologique et soumises à de fortes charges polluantes ne fonctionnent plus naturellement et s'eutrophisent (manque d'oxygène).

Orientations actuelles

Ralentir les crues, réduire les pollutions et restaurer les rivières.

Restauration des champs d'expansion des crues, recolonisation écologique des rivières et reboisement, plans de gestion des fossés... : autant de mesures nécessaires pour reconquérir un fonctionnement plus naturel et dynamique du territoire sur lequel la présence indispensable de l'eau doit être respectée... une sorte de « bien vivre avec »...

Le Vistre à l'amont de Nîmes.
Cliché SMBVV



Soutenu par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, l'Etat, la Région Languedoc Roussillon et le Syndicat Mixte Départemental du Gard, le SMBVV met en œuvre ces objectifs